

Compte-rendu du conseil d'école du 19 Octobre 2021
Ecole maternelle La Ferme de Monsieur. Mandres les Roses

À 18:00 au sein de l'école sont présents :

Éducation nationale :

Mme Céline Cartier classe 1 MS/GS

Mme Stéphanie Darchis classe 2 GS

Mme Sabine Coste classe 3 GS

Mme Karine Reautey classe 4 PS/MS

Mme Mathilde Humbert classe 5 PS

Mme Clothilde Poirot classe 5 PS

Mme Liliane Léon classe 6 PS et direction d'école

Mme Emmanuelle Le Penglaon classe 7 PS/MS

Mme Naud Angeline classe 8 MS/GS

Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :

Mme Cardoso

Mme Denizhan

Mme Martins

Mr Domingos

Mr Fabre

Mr Gomes de Carvalho

Représentants de la mairie :

Mme Saunier, maire adjointe en charge de l'enfance

Mme Cordoeiro, responsable Service enfance

Absences excusées : M Neil, IEN de la 10e circonscription

Mr Martinez, enseignant, décharge de direction.

1 – Données école 2021

Rentrée :

Bilan de cette rentrée :

La rentrée 2021 s'est déroulée sans problème majeur. L'ouverture de la huitième classe ayant été effective en juillet 2021 nous avons pu, contrairement aux autres années, préparer sereinement une structure à 8 classes dès le mois de juillet et procéder à la répartition des élèves sans être dans l'urgence.

Grâce à cette ouverture avant les vacances, nous avons pu également organiser sereinement la rentrée des petites sections même si le contexte sanitaire restait compliqué.

En effet, il n'y avait pas de comptage de rentrée et les petites sections ont pu faire leur rentrée à des heures différentes puisqu'il n'était pas nécessaire que tous les élèves soient présents dès 8h25 à l'école pour un comptage.

Ainsi, les élèves de petite section sont rentrés par groupe de 5 ou 6 élèves. Chaque petit a pu être accompagné d'un parent. Les parents ont pu rester un petit moment avec leurs enfants dans les classes. Les petits groupes ont permis de limiter le nombre de personnes réunies dans un même temps, dans la salle de classe. La rentrée s'est effectuée sereinement. Les consignes sanitaires ont pu être respectées.

Les parents des plus grands ont accompagné leurs enfants jusqu'aux portes extérieures des classes durant les premiers jours. Les moyens et les grands rentrent seuls depuis le lundi 13 septembre et cela se passe très bien.

Jusqu'à présent, les parents des petites sections continuent à accompagner leurs enfants jusqu'à la porte extérieure de la classe. Ce dispositif sera maintenu jusqu'à fin novembre. Ensuite les PS rentreront seuls.

Structure pédagogique et effectifs à ce jour.

Il y a actuellement 205 élèves

81 GS

53 MS

71 PS

Le conseil des maîtres réuni en juillet 2021 a retenu la structure pédagogique suivante pour 2021- 2022 :

Classes	Petites sections	Moyennes sections	Grandes sections	Totaux
Cl 1 Mme Cartier		8	16	24
Cl 2 Mme Darchis			25	25
Cl 3 Mme Coste			24	24
Cl 4 Mme Réautey	8	18		26
Cl 5 Mmes Humbert et Poirot	27			27
Cl 6 Mme Leon	28			28
Cl 7 Mme Le Penglaon	8	19		27
Cl 8 Mme Naud		8	16	24

Les classes de GS ont des effectifs réduits à 24 élèves par classe car c'est une demande ministérielle. Seule la classe de Mme Darchis comporte 25 GS car il y a eu l'inscription d'une élève fin septembre.

Les personnels de l'éducation nationale :

L'équipe enseignante est composée de Mmes Cartier, Darchis, Coste et Léon qui sont sur l'école à titre définitif et qui étaient déjà présentes l'année dernière. Elle est renforcée par Mme Naud qui a été affectée à titre définitif cette année, et par Mmes Reautey, Le Penglaon, Humbert et Poirot à titre provisoire pour l'année scolaire.

Médecine scolaire :

Nous avons une infirmière scolaire : Mme Roussel. Mais il n'y a plus de médecin scolaire pour chapeauter notre école. Les nouveaux PAI et les renouvellements des PAI anciens sont en cours de signature à l'inspection académique. Ils seront signés par l'un des médecins de l'IA.

AESH :

Mme Aminata Seck, AESH qui était, jusqu'à présent, sur l'école est partie car nous n'avons pas d'enfant notifié. Nous sommes en attente de deux notifications et nous allons déposer un troisième dossier auprès de la MDPH dès que celui-ci sera finalisé, et certainement avant la fin de l'année 2021.

Enseignante référente :

Nous avons une nouvelle enseignante référente : Mme Mariya Baudo. Elle sera en charge des suivis des élèves en situation de handicap. Elle assurera les liaisons entre les familles, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, les écoles et les AESH. C'est elle également qui fera, le cas échéant, le lien entre les professionnels de santé et les écoles afin de permettre à l'enfant de profiter pleinement de sa scolarité.

RASED :

De la même façon, les familles peuvent trouver à l'entrée de l'école, les coordonnées de Mme Anne Gaelle Simon, notre nouvelle psychologue scolaire. Pour notre secteur, elle est malheureusement la seule représentante du RASED. Elle aide l'enseignant lorsque celui-ci éprouve des difficultés à faire progresser un enfant, par son analyse et par ses recommandations. Elle est aussi à l'écoute des familles qui en ressentiraient le besoin.

Mme Leon rappelle qu'il n'est pas nécessaire de passer par les enseignants pour prendre contact avec la psychologue. Cela peut se faire directement. En revanche, il faut l'accord écrit des parents afin que la psychologue reçoive un enfant en entretien.

Actuellement, les seuls leviers actionnables à disposition de l'école pour aider les élèves les plus fragiles sont l'APC, les dispositifs internes mis en place par les enseignantes et les « interventions » de la psychologue scolaire.

Les professionnels extérieurs vers qui l'école se tourne et oriente les parents (orthophoniste, CMP, CMPP...) sont tous débordés et refusent des élèves.

Personnel municipal :

L'équipe des agents (ATSEM) est composée cette année de six personnes pour huit classes, Mme Villar, Mme El Filali, Mme Champion, Mme Vaz, Mme Tavano et Mme Maury.....

Mme Leon remercie Mr le maire d'avoir octroyé à l'école une Atsem supplémentaire avec l'ouverture de la huitième classe.

Mme Leon rappelle une fois encore combien ces personnels sont importants et participent activement à l'apprentissage du vivre ensemble, de l'autonomie et aident à la bonne marche des classes.

Les 4 classes avec des élèves de Petite Section bénéficient d'une Atsem à plein temps. Les quatre classes de grands se partagent deux atsems et ont donc une atsem à mi temps.

2 - Vie scolaire :

Elections des représentants des parents d'élèves.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu cette année le vendredi 8 octobre 2021. Le vote s'est déroulé exclusivement par correspondance. Il y a eu un taux record de participation de 56,86 % !

Aménagement du temps scolaire pour les petites sections.

L'école étant obligatoire dès trois ans, les parents d'élèves de petite section doivent demander un aménagement de l'obligation d'assiduité s'ils souhaitent que leurs enfants fassent la sieste à la maison et non à l'école. Il faut joindre à la demande une lettre motivée adressée à l'IEN, la demande doit être renouvelée et justifiée à chaque période.

Règlement intérieur.

Il convient de modifier le règlement intérieur de l'école pour préciser l'heure de retour des enfants qui font la sieste à la maison. En conséquence, il est rajouté dans le paragraphe « Fréquentation » ::

« L'obligation d'assiduité concerne les élèves dès trois ans. Les élèves de petite section qui bénéficient d'un

aménagement de l'obligation d'assiduité et qui font la sieste à la maison sont attendus pour un retour à l'école entre 14h50 et 15h00, pendant le réveil échelonné des dortoirs. »

La modification est votée à l'unanimité.

Aménagement spatial de l'école :

L'obligation de scolarité dès 3 ans n'a pas modifié fondamentalement les effectifs d'élèves accueillis dans notre école. Mais la fréquentation de l'école l'après midi pour les plus petits est devenue obligatoire.

Actuellement seuls 3 enfants sur les 71 petites sections ne restent pas à la sieste. Les deux dortoirs sont donc utilisés et les élèves commencent à être à l'étroit. Les salles des dortoirs ne sont pas très grandes et accueillent chaque jour jusqu'à 34 enfants. La circulation est compliquée entre les 34 lits posés au sol...

Faute de salle, notre BCD se trouve toujours dans l'entrée de l'école. Nous avons repris le prêt de livres et la fréquentation hebdomadaire de la BCD pour chaque classe. Mais il est parfois compliqué de travailler pendant ce temps de BCD car les autres classes vont et viennent au rythme des créneaux de motricité et de récréation pendant qu'une classe se trouve en BCD et les élèves se trouvent dans le passage des autres classes. Les enseignantes sont donc heureuses de pouvoir utiliser à nouveau la BCD avec les rythmes pré-covid, mais les conditions de travail sont compliquées. Le lieu est passant, bruyant et peu chaleureux.

Par ailleurs, avec l'ouverture de la huitième classe, le périscolaire a perdu la salle du RDC qui lui était dédiée, puisque cette salle est actuellement occupée par la huitième classe. Un réaménagement des locaux a donc été effectué. La salle des maîtres a été cédée par l'équipe enseignante au périscolaire pour y entreposer du matériel et du mobilier qui se trouvait auparavant dans la salle du périscolaire.

La salle 8 de Mme Naud et la salle 3 de Mme Coste sont utilisées à la fois par les enseignantes sur le temps de classe et par le périscolaire sur les autres temps.

Madame Leon tient à remercier les enseignantes, les atsems, ainsi que les responsables du périscolaire et les animateurs car chacun fait de son mieux pour travailler sereinement et en bonne entente dans des conditions particulièrement éprouvantes.

Il est impossible aux deux enseignantes qui partagent leurs salles de travailler dans leurs salles avant et après la classe car elles sont occupées par le périscolaire. De même, le périscolaire n'ayant plus de salle attitrée ne travaille pas de façon confortable. Par ailleurs, les enseignantes n'ont plus de salle des maîtres et toutes les réunions ont maintenant lieu dans la salle de classe de Mme Leon, or le mobilier n'est pas adapté à des adultes. C'est dans cette même salle de classe qu'ont lieu les équipes éducatives et il est parfois délicat de recevoir dans ces conditions, les parents, le RASED, les assistantes sociales, l'ERSEH et toutes les personnes qui participent à ces réunions.

En conclusion.... l'école ressemble à la Moufle (référence littéraire à notre parcours culturel) et on a régulièrement l'impression que les coutures vont finir par céder... surtout lorsqu'il pleut et que les 205 élèves se retrouvent à l'intérieur, dans les salles de classe, pendant les récréations et la pause méridienne.

Il avait été soulevé, l'année dernière, l'idée d'utiliser des algecos en attendant l'agrandissement de l'école qui est à l'étude. L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves aimeraient savoir si l'utilisation d'algecos est en prévision. Cela faciliterait également l'accueil des élèves sur le temps méridien et périscolaire notamment en cas de mauvais temps, le préau étant bien trop exigü pour accueillir tous les enfants sans danger.

La mairie explique que l'option des Algecos n'a pas été retenue. La mise en place est longue et coûteuse. La municipalité a choisi de concentrer ses efforts sur un agrandissement pérenne de l'école. Un programmiste va évaluer la faisabilité du projet d'agrandissement très prochainement.

Projet d'école

Un nouveau projet d'école a été rédigé l'année dernière :

Il comporte 3 axes

Mathématiques : Approcher les quantités et les nombres

- mise en place d'une ludothèque mathématiques qui fonctionne comme la bibliothèque avec un créneau hebdomadaire par classe
- réflexion et mise en place de rituels mathématiques communs à toutes les classes dans le cadre d'une familiarisation et d'une progression commune sur les trois années de maternelle (comptine, jeux de doigts, procédés La martinière...)
- Fabrication de « porte-clés mathématiques » utilisés lors des regroupements dans le procédé La Martinière.

Maîtrise de la langue : Développer le langage oral et la prise de parole

- Mise en place de pictogrammes communs à toutes les classes pour illustrer les consignes et faciliter compréhension et expression.
- Faire de la reformulation de consignes une pratique quotidienne
- Mise en place d'une programmation d'acquisition lexicale commune à l'école sur trois années de maternelle (trois thèmes : vêtements, animaux, objets du quotidien)
- Mise en place d'une pratique hebdomadaire de langage libre afin d'encourager tous les élèves à prendre la parole sans peur de se tromper.
- Elaboration et utilisation avec les élèves de formules outil : « je pense que... », « je crois que... »
- Poursuite de la chorale (2 classes ensemble pour l'instant) puis si le protocole le permet : chorale d'école.
- Poursuite du parcours littéraire : 3 œuvres communes à tous les élèves d'un même niveau seront étudiées au cours de l'année et rejoindront le classeur du Parcours Culturel.

Climat scolaire : Aller bien pour mieux apprendre.

- Réflexion et choix de jeux de cour permettant des échanges plus calmes et la collaboration entre les enfants.
- Elaboration du prix littéraire autour du thème de « la différence et du respect de la différence »; vote démocratique (semaines du 7 et 14 mars).
- Elaboration d'une semaine autour des valeurs de la république (semaine du 7 février 2022). Elle s'articulera autour du savoir vivre ensemble. Un travail sera réalisé avec les différentes classes sur les règles de l'école et leur respect. Des affiches pérennes seront réalisées par les élèves et serviront de support au « règlement des élèves ». A l'issue de la semaine, les réalisations seront communiquées aux familles dans le cadre d'une coéducation active.
- Le parcours culturel est maintenu et poursuivi afin de favoriser une culture ambitieuse commune (artistes peintres et sculpteurs, œuvres littéraires et ballet dans le cadre de notre projet « danse » avec Mme Rech Leroux intervenante et professeure de danse classique au conservatoire). Cette année les deux ballets étudiés seront « Casse Noisette » et « La belle au bois dormant ».
- La coéducation est un volet important de l'axe « Climat scolaire » : il y aura cette année encore une rencontre individuelle autour des carnets de réussites. L'échange oral est important et nous aurons ainsi l'occasion de constater ensemble les progrès, faire un bilan, encourager les élèves et définir des objectifs communs à atteindre.

Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC ont lieu le lundi et le jeudi de 11h25 à 11h55 ou de 12h55 à 13h25 selon les classes et selon les services de cantine. Elles concernent 18 MS et 15 GS

L'aide personnalisée concerne le langage oral (pour les MS et les GS) et également le langage écrit (pour les GS).

Rencontres famille/école

Concernant les différentes actions conjointes école /famille :

Il y aura, fin janvier, une rencontre individuelle autour des carnets de réussites. Comme évoqué plus haut. Semaine du 31 janvier.

L'école espère pouvoir proposer une fête du livre au mois d'avril (semaine du 4 avril) à la suite du prix littéraire. Les ateliers seront échelonnés sur plusieurs matins car il est alors plus facile de mobiliser les bonnes volontés sur les créneaux d'entrée. Il en sera de même pour la fête des jeux qui devrait se tenir la semaine du 16 mai 2022.

En fin d'année scolaire, une représentation de la chorale d'école avait lieu, suivie d'une kermesse organisée par les parents d'élèves. Cette année il n'y aura pas de chorale d'école car le protocole ne le permet pas mais il y aura des mini-chorales (les classes répéteront deux par deux). Le corpus des chansons est identique à toutes les classes. De ce fait, si le protocole le permet à la fin de l'année, il sera peut-être envisageable de faire une petite représentation de la chorale d'école, à l'extérieur, dans la cour.

Dans le cadre d'une plus vaste ouverture de l'école aux parents, nous envisageons la mise en place de blogs de classes sur le site Toutemonannée.com car c'est un site validé par le ministère. Ainsi les parents pourront prendre connaissance des activités qui sont faites régulièrement dans les classes mais ne laissent pas nécessairement de trace écrite dans les cahiers de vie (manipulation, motricité etc...). Une autorisation de prise de vue sera signée par chaque parent afin d'autoriser les enseignants à prendre en photo les enfants dans le cadre de ce projet.

Festivités :

Un spectacle de Noël offert par la Mairie aura lieu le mardi 7 décembre 2021. Afin de pouvoir respecter au maximum les règles de distanciation et de non brassage, le spectacle se tiendra à la salle d'Orléans. Nous irons donc en sortie voir le spectacle ! Il y aura deux représentations de 45 minutes chacune. Le prix est de 1200 euros. Il sera prélevé sur le budget de « prestations de services » où il reste 3500 euros non utilisés pour cause de confinement.

Les autres années, une fête et un goûter étaient organisés avant les vacances, rassemblant tous les élèves de l'école. Cette année, comme l'année dernière, les enseignantes feront son goûter et une petite fête dansante dans les classes avant de découvrir les cadeaux sous le sapin. Les classes seront cette année deux par deux.

3- Protocole sanitaire

Les horaires d'entrée et de sortie de l'école le matin et le soir ont été maintenus à l'identique de l'année dernière afin de permettre aux parents ayant des enfants en élémentaire de faire le trajet entre les deux écoles (les horaires de l'élémentaire ayant changé suite au protocole), de limiter les brassages, d'éviter les attroupements.

Les élèves sont donc accueillis de 8h15 à 8h35 le matin et ils peuvent être récupérés de 16h10 à 16h25 le soir.

Pour limiter les brassages, les classes sont « brassées » deux par deux, dans les activités (chorale par exemple) et dans la cour.

Lorsqu'une enseignante est absente et non remplacée, les élèves peuvent être répartis mais toujours dans la même classe d'accueil.

Un sens de circulation a été maintenu.

Les sanitaires sont désinfectés entre chaque classe par les atsems. Un personnel de mairie vient en renfort pour désinfecter les toilettes des grands qui n'ont pas une atsem à plein temps.

Bilan des tests salivaires du lundi 11 octobre 2021 :

- 160 autorisations pour tester les élèves.

- 76 élèves inscrits auprès du laboratoire sur internet.
- 37 élèves ont pu effectuer correctement le prélèvement. Tous étaient négatifs.

4 - Sécurité :

Le premier exercice d'évacuation incendie s'est bien déroulé (personnels et élèves étaient prévenus). L'ensemble des élèves et des personnels a évacué en 3'07, donc en dessous des 5 minutes maximum exigées..

Mme Leon demande si le panneau de rassemblement de la classe 8 peut être décalé sur la gauche du jardin afin que les classes aient davantage d'espace. La mairie prend note de la demande.

Les PPMS ont été mis à jour et adressés à la DSDEN, à l'IEN ainsi qu'à la mairie.

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS Attentat intrusion : il manque un plan de masse où figurent les lieux de mise en sécurité à l'extérieur de l'école. La mairie a informé madame Leon que des plans de masse ont été commandés. Lorsque les plans de masse lui seront transmis, Mme Leon y fera figurer les lieux de mise en sécurité et les transmettra à la DSDEN, à l'IEN et à la mairie.

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS Risques Majeurs, le Conseil des Maîtres réuni a noté que l'équipe ne dispose pas de rouleaux adhésifs de calfeutrage. La mairie prend note.

Un exercice PPMS risques majeurs sera organisé au deuxième semestre de l'année scolaire

Un exercice PPMS attentat intrusion se tiendra après les vacances de la Toussaint. Et en tout état de cause, avant le 1^{er} décembre.

Il est rappelé par Mme Leon que l'objectif de ce type d'exercice n'est pas d'effrayer tout le monde mais bien d'acquérir les bons réflexes. Il était donc demandé aux élèves de jouer à un jeu « le plus sérieusement » possible : être silencieux, obéir aux règles de la maitresse et la suivre sans question aucune.

Lors de l'exercice PPMS attentat intrusion, le déclenchement se fera à l'aide des boîtiers noirs placés dans chaque classe (sauf classe 3 en attente).

Soucieux de pouvoir communiquer « en silence » lors d'une éventuelle intrusion, le conseil des maîtres a décidé de renouveler la mise en place d'un groupe WhatsApp « Attentat/Intrusion ». Les téléphones portables de l'équipe devront donc être « audibles » pour le cas où une notification WhatsApp « Attentat/Intrusion » surviendrait.

L'équipe enseignante précise que le système d'alarme ne renseigne pas sur l'attitude à adopter (fuite ou confinement). Lorsque l'alarme est déclenchée, le réflexe sera de se confiner. Mais ensuite chaque enseignante devra juger seule s'il convient de rester confiner ou s'il convient au contraire de fuir....

5 – Travaux :

Point sur les travaux :

Les travaux en lien avec le PPMS et validés par la mairie ont été réalisés. Toutes les enseignantes peuvent désormais se confiner à clés dans leurs classes. Il faudrait cependant graisser les serrures car certaines sont récalcitrantes. La mairie prend note.

Il reste à équiper la classe 3 d'un boîtier de déclenchement. La mairie a informé Mme Leon que le boîtier serait installé avec le budget 2022.

Demandes de travaux :

Mme Leon demande :

- si le « petit chemin en dur » demandé en début d'année pour permettre aux parents d'accéder à la porte extérieure de la classe 5 les « pieds au sec » sera bientôt effectué. La mairie déclare que ce sera

fait.

- s'il est possible de faire repeindre la ligne rouge de la cour et de rajouter des lignes rouges pour interdire aux élèves l'accès aux renforcements près des portes qui donnent sur la cour, car d'une part, les enseignantes qui surveillent manquent parfois de visibilité et cela éviterait également les accidents provoqués par une ouverture de porte alors qu'un élève se trouve derrière. En effet, les films PPMS sur les portes empêchent de voir si un élève se trouve à proximité lorsqu'on ouvre la porte... La mairie prend note de la demande.
- s'il est possible de changer le panneau endommagé de la grille de la cour. En effet, la grille de la cour est endommagée et cela a été signalé à la mairie qui a procédé à une réparation mais cette réparation ne semble pas suffisante car le grillage continue à bouger lorsque les élèves s'appuient dessus ou le poussent volontairement. La mairie prend note de la demande.
- s'il est possible de repeindre la classe 8 ? La mairie déclare que ce sera fait.

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il serait possible de mettre en place un parking à vélos et trottinettes pour les élèves rentrant par la cour. Malheureusement personne ne voit de solution à la demande dans l'immédiat.

6 - Finances :

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire enregistre un solde créditeur de 3148,12 euros en date du 18 octobre 2021. Les dépenses faites par les enseignantes depuis la rentrée n'ont pas encore été remboursées. Elles s'évaluent à environ 500 euros pour les 8 classes.

Les documents comptables ont été contrôlés et signés par les représentants de parents d'élèves fin septembre.

Budget mairie

Les budgets 2021 n'ont pas tous été employés, le solde du budget 2021, est à ce jour :

Fournitures scolaires : reste 2609,47 €

Fournitures bureau : il reste 158.66 €

Prestations de service (spectacles, sorties) : 3500 € (auxquels il faudra soustraire les 1200 euros du spectacle de Noël).

Mme Leon demande à la mairie s'il est envisageable d'équiper les classes 4, 5, 7 et 8 d'Ipad. Pour faciliter le travail sur édulivret et le projet Blog de classe. Les autres classes sont déjà équipées. La mairie note la demande.

6 - Questions diverses:

Les représentants des parents d'élèves demandent si les professeurs qui assurent la décharge de Mme Leon peuvent mettre en place un trombinoscope « temporel » pour préparer les enfants avant leurs venues dans la classe (le mardi pour Mr Martinez et un vendredi par mois pour Mme Haddad).

Mme Leon déclare que la demande sera transmise et très certainement mise en place.

Fin de conseil d'école à 20h00